



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 25 août 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-08-167 / LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert

**QUE** la séance soit levée à 9h38.

Adopté à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Marcel Normand  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Marcel Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Marcel Normand  
Maire

### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussigné, Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **25 août 2026**.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450*